

taine,—étaient tous des héros. Non, nous étions tout simplement des hommes ordinaires. Cependant, monsieur l'Orateur, un grand nombre de ceux qui sont revenus de cette guerre étaient physiquement, mentalement ou peut-être psychologiquement invalides, à tel point qu'ils ne pouvaient reprendre leur place dans un monde auquel ils n'étaient pas habitués. Plusieurs d'entre eux, comme moi peut-être, se sont engagés dans l'armée à la sortie de l'école, alors qu'ils étaient encore adolescents. Ils n'ont pas reçu la formation qui aurait pu les préparer à jouer un rôle dans un monde pacifique. Nous avions été formés pour vivre dans un monde en guerre; on nous avait enseigné à mourir et non pas à vivre. Cependant, certains d'entre nous ont survécu et ont dû apprendre à vivre. Mais la chose n'a pas toujours été facile.

A mon avis, monsieur l'Orateur, les réalisations du Canada en ce qui concerne les vétérans de la première guerre mondiale ne sont pas aussi nobles ni aussi belles que l'honorable député de Vancouver-Sud (M. Philpott) voudrait nous le faire croire. Je sais, bien entendu, que l'honorable représentant de Vancouver-Sud s'est arrogé le rôle de coryphée de ce chœur qui fait entendre ses péans chaque fois que le gouvernement libéral prend une décision. Cependant, je me permets d'affirmer que le gouvernement actuel et ses prédécesseurs n'ont pas toujours été des modèles de générosité. Je suis d'avis, monsieur l'Orateur, qu'il s'est parfois montré mesquin et étroit d'esprit.

On a affirmé ici que le Gouvernement avait accompli du bon travail en ce qui concerne les affaires des anciens combattants. Sans aucun doute, il a accompli d'assez bon travail. Comme l'honorable représentant de Winnipeg-Sud-Centre (M. Churchill), je ne puis comparer ses œuvres à celles d'autres gouvernements. Toutefois, je doute que le Canada l'emporte tellement sur les autres nations du monde à ce point de vue. Je doute aussi grandement que ce que nous avons fait soit conforme à la possibilité que nous avons d'accomplir notre devoir à l'égard de ceux à qui nous avons demandé de mettre leur vie au service de notre pays. Je vais demander au ministre des Affaires des anciens combattants (M. Lapointe) et au Gouvernement s'ils croient vraiment que même les demandes les plus excessives que peuvent formuler ceux qui ont combattu pour le pays,—ceux à qui, soit dit en passant, il n'y a pas tellement longtemps, on avait promis presque la lune pour récompenser leur dévouement patriotique,—doivent mener le pays à sa ruine? Devons-nous vraiment épargner nos sous à ce point? Quand quelqu'un vient nous dire: "Vous me devez une pension parce que j'ai

servi dans les forces armées du pays", faut-il que nous soyons parfaitement certains qu'il ne va pas nous tricher? Cela vaut-il la peine, monsieur l'Orateur? Pour ma part, j'aimerais mieux voir une certaine de charlatans tromper le gouvernement et la population du pays, que de voir un seul cas méritoire traité avec mesquinerie.

Pour cette raison, monsieur l'Orateur, je demande au Gouvernement de revenir sur sa décision et de nous donner un comité muni d'un mandat très général, qui aura l'autorisation d'étudier tous les problèmes des anciens combattants de la première et de la seconde guerres mondiales, ainsi que de la guerre de Corée, et de faire preuve de la plus grande générosité possible dans ses recommandations. On me permettra de dire que la population du Canada ne manquera pas d'appuyer son gouvernement lorsque celui-ci cherchera à traiter le plus généreusement qu'il peut ceux que nous avons appelés de temps à autre à risquer leur vie pour la défense de notre pays et des valeurs qu'il représente. Nous ne pouvons pas adopter une attitude lorsque nous sommes en péril pour en adopter une autre lorsque ce péril est disparu.

Je ne saurais oublier un incident qui s'est passé chez moi, à Victoria, où un certain nombre de jeunes gens qui avaient erré dans le pays, sans foyer et sans le sou, sont venus me dire au revoir avant de se lancer dans l'aventure de la seconde Grande Guerre, pour défendre une démocratie qui leur avait donné le dénuement et un pays qui n'avait que faire de leurs services. Je ne saurais oublier que, malgré tout, ces jeunes gens sont allés nous défendre contre la terrible menace que faisaient peser les nazis sur notre civilisation. Je le répète, quelle que soit la situation particulière de l'un ou l'autre de ces hommes, si faibles de caractère qu'ils aient pu se montrer dans la vie civile, nous leur devons quelque chose. Nous le devons à nous-mêmes, à notre amour-propre. Je souhaite que le gouvernement qui peut consacrer tant d'argent à des entreprises d'une valeur douteuse et dont on ne nous a pas encore bien expliqué l'utilité, pourra, cette fois peut-être, s'arrêter aux réclamations de l'opposition et modifier les attributions de ce comité.

Il se peut que, comme le dit le député de Vancouver-Sud, le comité, contrairement à ce qui s'est toujours produit jusqu'ici, n'ait pas à trop tenir compte de ses attributions. Il se peut que le présent régime libéral soit différent d'autres régimes libéraux auxquels je me suis heurté par le passé. Mais, à moins qu'il n'en diffère, je sais fort bien qu'il aura à respecter scrupuleusement ses attributions, que pas un de ses membres ne pourra s'en